

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :		
Le référentiel "Développer un projet de coopération territoriale garantissant l'accès à l'emploi des personnes qui en sont durablement privées" s'applique à tout professionnel·le du réseau pour l'emploi, des collectivités et des associations assurant le pilotage d'un projet visant à garantir l'accès à l'emploi des personnes qui en sont durablement privées à une échelle locale. Ces projets nécessitent la coopération des parties prenantes du territoire (les collectivités territoriales, les services de l'Etat, les élus locaux, les citoyens, les personnes privées durablement d'emploi, le service public de l'emploi, les structures du secteur protégé et adapté, les structures de l'insertion par l'activité économique, les associations, les entreprises). En particulier, ils s'appuient sur l'organisation telle que proposée dans le cadre de la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), dans un contexte multi-partenarial. En détail, cette situation professionnelle implique les activités suivantes : *Communiquer auprès de l'ensemble des acteurs et actrices du territoire, les convaincre et les fédérer autour du projet d'accès à l'emploi. *Déployer une méthodologie de projet adaptée aux besoins et objectifs stratégiques du territoire. Définir un plan d'actions et mobiliser les moyens (humains, matériels et financiers) appropriés. *Créer et animer une dynamique collective en plaçant au centre les personnes durablement privées d'emploi. Préparation et animation du comité local pour l'emploi (CLE) pour engager et organiser les contributions. *Piloter et suivre le projet territorial d'accès à l'emploi en vue d'atteindre l'exhaustivité (c'est-à-dire garantir l'accès à l'emploi de toutes les personnes qui en sont durablement privées) : réalisation d'un diagnostic de la privation d'emploi sur le territoire et suivi/reporting d'un plan d'actions territorial associant les différentes parties prenantes.		
Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	Critères
CP1. Défendre le projet de coopération territoriale d'accès à l'emploi des personnes qui en sont durablement privées pour emporter l'adhésion des différentes parties prenantes du territoire, en présentant des arguments convaincants et une stratégie de communication adaptée, dans une logique d'inclusion des personnes en situation de handicap.	Dossier écrit du candidat Annexes du dossier candidat (plan de communication, outils de communication...) Présentation orale (pitch et Q/R)	Le pitch et les outils de communication présentés avec le dossier écrit comportent les convictions et fondamentaux du projet TZCLD.
		Les arguments du pitch, les actions et les outils de communication présentés par le candidat sont adaptés aux destinataires et leurs intérêts, en tenant compte des personnes en situation handicap.
		Le candidat présente un plan de communication complet, comportant : des objectifs SMART ; plusieurs cibles ; divers canaux, outils et événements ; un planning de mise en oeuvre, un budget et des indicateurs d'évaluation
		Le plan de communication du territoire présenté par le candidat intègre des événements nationaux et locaux de promotion de l'emploi des personnes qui en sont durablement privées.
		L'expression orale et écrite du candidat est compréhensible, précise et structurée

CP2. Déterminer le plan d'actions échéancé et les moyens (humains, matériels et financiers) appropriés pour structurer la mise en oeuvre du projet en s'adaptant au contexte du territoire, en informant et rencontrant toutes les personnes durablement privées d'emploi et en identifiant collectivement les activités complémentaires permettant de créer les emplois supplémentaires nécessaires au territoire.	Dossier écrit du candidat Annexes du dossier candidat (plan d'actions, budget et outil de veille financements) Présentation orale (pitch et Q/R)	Le plan d'actions reprend la structure de la méthode projet TZCLD, à savoir les 4 phases : fabrique et animation du consensus, rencontre et mobilisation des personnes privées durablement d'emploi, identification des travaux utiles et ouverture des entreprises à but d'emploi (si pertinent) Le plan d'actions est élaboré et priorisé en fonction des objectifs stratégiques et du contexte du territoire Les besoins de financement pour développer le projet sur le territoire sont présentés sous la forme d'un budget (charges et produits) et la méthode de veille sur les sources de financements exposée : partenariats, mécénat, appels à projet, subventions publiques
CP3. Développer les coopérations territoriales multi-partenariales pour proposer une diversité de solutions adaptées aux personnes durablement privées d'emploi en établissant un diagnostic des parties prenantes du territoire (identification des parties prenantes et analyse des freins et des leviers d'actions), en proposant les modalités de coopérations ad hoc et en veillant à l'implication des personnes concernées.	Dossier écrit du candidat Annexes du dossier candidat (plan d'actions, outil de recensement des acteurs et actrices du territoire, outils de communication) Présentation orale (pitch et Q/R)	La cartographie des parties prenantes qualifie leur niveau d'implication (d'absent à actif) Le candidat expose les stratégies et actions visant à susciter la participation des parties prenantes du projet, et en particulier des personnes privées durablement d'emploi La coopération multi-partenariale est structurée via des espaces ad hoc de co-construction planifiés, sur la stratégie d'atteinte de l'exhaustivité, la définition et la qualification de la privation durable d'emploi et la complémentarité des emplois Le plan d'actions décrit les responsabilités, rôles et missions des parties prenantes du territoire
CP4. Évaluer et ajuster les actions mises en œuvre pour garantir l'accès à l'emploi de toutes les personnes qui en sont durablement privées en utilisant les indicateurs de pilotage appropriés.	Dossier écrit du candidat Annexes du dossier candidat (plan d'actions, tableau de bord exhaustivité territoriale) Présentation orale (pitch et Q/R)	Le candidat explicite la méthode de diagnostic de la privation d'emploi sur le territoire permettant de bâtir une stratégie d'atteinte de l'exhaustivité et présente les indicateurs de suivi spécifiques Des indicateurs d'évaluation sont déterminés localement pour mesurer l'atteinte des grands objectifs du plan d'actions Le candidat commente les écarts entre objectifs et résultats obtenus, les dysfonctionnements et problématiques rencontrées dans la mise en oeuvre du projet et propose des ajustements au plan d'actions